

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOUGY DU 2 FEVRIER 2005

1 - Extension groupe scolaire

Suite à la consultation lancée en décembre 2004, le Conseil Municipal retient le Cabinet PROGECO Management pour la mission de Coordination Sécurité Protection Santé, et le Cabinet SOCOTEC pour la mission de contrôle technique des travaux.

2 - Programme Local de Soutien à l'agriculture

L'activité agricole de la commune rencontre de plus en plus de difficultés à se maintenir, compte tenu de la diminution importante des surfaces. C'est pourquoi il a été décidé de reconnaître cette activité d'entretien de l'espace et par là même de la rémunérer, de participer à son intégration dans l'environnement, en particulier des corps de fermes, de soutenir l'activité agricole avec des animaux permettant de maintenir un cadre rural à la commune, sous forme d'aides. Ces actions sont précisées par une convention dont les termes sont acceptés.

3 - Assurance personnel communal

Il est décidé l'adhésion à compter du 1er janvier 2005 au contrat d'assurance groupe, par l'intermédiaire du Centre de Gestion du Personnel Communal, auprès de DEXIA-SOFCAP, pour le personnel non garantis pour certains risques

4 - Délégation service public eau potable

Le contrat d'affermage du réseau d'eau potable, passé avec la C.G.E., arrivant à échéance, il est nécessaire de lancer un appel d'offres afin de désigner un fermier. Afin d'établir un cahier des charges et nous assister dans ces démarches, une consultation a été lancée. Le Cabinet S.C.E.R.C.L. est retenu.

5 - Travaux entretien forêt communale

Le programme de travaux d'entretien de la forêt communale, présenté par ONF, est accepté.

6 - Salle polyvalente

Afin d'assurer le maximum de sécurité des usagers de cette salle, la commission communale examinera le règlement afin de le modifier.

Vu pour être affiché le 4 février 2005
conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Le Maire,